

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENUE À L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE
LE 28 SEPTEMBRE 2004

Étaient présents : Denise Legault
Catye Brière
Monia Champagne
Guy Bergeron
Laurier Ouellet
Martyne Belzile
Diane Roussil
Francis Cimon
Francis Dion
Jacques Desrosiers
Lise Lebreux
Jacynthe Marchand
Manon Belzile, directrice

Était absent : Jean-Charles Perron

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Manon Belzile souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu sur proposition de M. Guy Bergeron que l'ordre du jour soit adopté.

3. Présentation du rapport annuel

Mme Lebreux présente le rapport.

4. Organisation scolaire 2004-2005

Mme Belzile présente l'organisation scolaire et répond à des questions.

5. Informations sur les fonctions et pouvoirs du C.E.

Mme Belzile présente un document qui énumère les fonctions et les pouvoirs et répond à des questionnements.

6. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Monia Champagne, Catye Brière est nommée secrétaire d'assemblée.

7. Élections des parents au CE

Sont sortants de charge : Lise Lebreux, Denise Legault et Guy Bergeron.

Laurier Ouellet propose Martyne Belzile.

Francis Dion propose Francis Cimon.

Catye Brière propose Lise Lebreux.

Francis Cimon propose Guy Bergeron.

Martine Belzile propose Francis Cimon.

Monia Champagne propose Denise Legault.

Monia Champagne propose Diane Roussil.

Diane Roussil refuse.

Sont déclarés élus Martyne Belzile, Lise Lebreux et Denise Legault pour des mandats de 2 ans.

8. Élections d'un ou d'une représentant(e) au comité de parents

Catye Brière propose Denise Legault au poste de représentante.

Denise Legault propose Lise Lebreux au poste de substitut.

Les candidates acceptent et sont élues.

9. Formation de l'OPP

Francis Cimon propose la formation d'un OPP et décide qu'une lettre sera adressée aux parents de l'école pour solliciter leur participation. Cette lettre devra faire état de leurs rôles et responsabilités.

10. Période de questions

Mme Manon Belzile répond aux questions qui lui sont adressées, notamment sur l'intégration des élèves de la classe d'enseignement adapté et soutien aux apprentissages, de leur participation aux différentes activités et de la pertinence de former un conseil de classe pour ses élèves tout en nommant des représentants du groupe au sein de l'OPP de l'école Sainte-Thérèse.